



Recours pour taxation d'office

Par **JulienG**, le **25/01/2018** à **12:33**

Bonjour,

Voilà je viens d'ouvrir une entreprise. Je n'ai encore eu aucune rentrée d'argent, mais les impôts me demande une taxation d'office de 15000 euros. Comment faire un recours ?

Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **25/01/2018** à **13:51**

Bjr,

Vous devez omettre quelque chose, car si vous VENEZ de créer votre entreprise, ce n'est pas possible, allez vite demandez des explications aux service fiscaux auteurs de cette "taxation".